

ma famille je lui fis la promesse de lui exprimer ma reconnaissance dans les Annales, si elle me faisait marcher, nous fîmes donc neuvaine sur neuvaine : elle semblait ne pas nous entendre. Enfin elle se laissa toucher ; dans l'hiver suivant, je commençai à marcher et j'allai toujours de mieux en mieux, si bien qu'à l'été, je pus accomplir une part de mes promesses à la Bonne sainte Anne en allant la remercier dans son Sanctuaire de Beaupré de l'insigne faveur qu'elle m'avait accordée. Je gravis les degrés de la Scala Sancta, ; je laissai ma canne, mon dernier appui, en ex-voto, et je renouvelai ma promesse de visiter autant que possible tous les ans le Sanctuaire de Beaupré. Si ma guérison n'est pas un miracle éclatant, elle n'en est pas moins un, car tous les secours de la science ont été inutiles. Tous ceux qui ont vu ma situation, déclarent qu'il n'y avait que sainte Anne qui put me rendre l'usage de mes jambes et je lui en rends grâces.

Honneur, amour et reconnaissance à sainte Anne ! Ma famille et moi, nous lui conserverons une éternelle reconnaissance, et nous la prions de nous conserver sous sa protection.—P. L.

WINNIPEG, MAN.—Voyant le grand danger dans lequel se trouvait ma femme, j'ai promis, entre autres choses, à sainte Anne, que si elle la ramenait à la santé, je ferais publier le fait dans ses Annales.

C'est avec joie et bonheur que je viens aujourd'hui remplir ma promesse.—E. L. P.

19 décembre 1894.

MANICOUAGAN.—J'avais promis de faire publier dans les Annales de la Bonne sainte Anne la guérison de ma petite fille, âgée de 2 ans, dangereusement malade de la rougeole.